

FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2026

GRACE A UNE SITUATION FINANCIERE Saine, ET MALGRE LES IMPACTS PREVISIBLES DU PLF 2026, LA COMMUNAUTE URBAINE CONTINUE D'INVESTIR POUR LE TERRITOIRE

Réuni sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, le conseil communautaire a voté ce jeudi 18 décembre le Budget Primitif pour l'année 2026. Un budget en hausse qui s'élève à 767 M€ (dont 339 M€ en investissement et 428 M€ en fonctionnement) dédié à l'amélioration des services rendus aux habitants et au développement du territoire.

UN CONTEXTE NATIONAL INCERTAIN

Comme l'année dernière, le Budget Primitif (BP) 2026 a été élaboré en tenant compte du Projet de loi de finances (PLF) 2026 présenté mi-octobre. Il intègre notamment la poursuite de l'effort financier demandé par le Gouvernement aux collectivités locales pour maîtriser les comptes publics, avec l'objectif de ramener le déficit à 4,7% du PIB en 2026.

Si le PLF 2026 devait être adopté dans sa version originale, l'impact serait très important pour la Communauté urbaine, avec une perte de plus 12 M€ en fonctionnement et de 14 M€ en investissement.

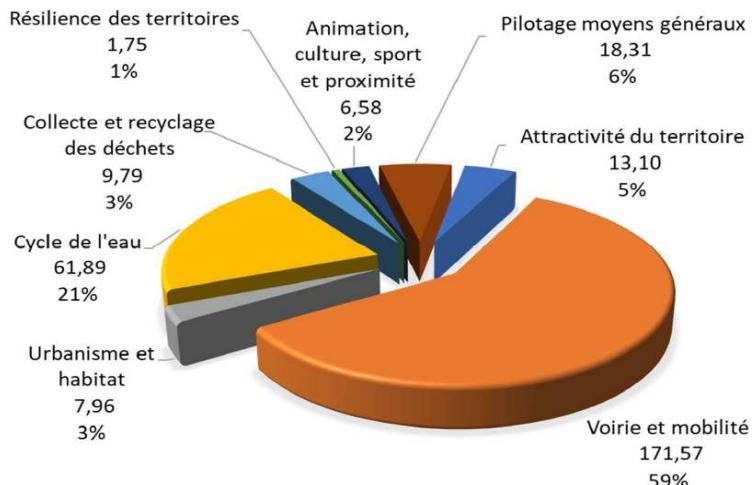
Le budget 2026 de la Communauté urbaine pourra être rectifié en fonction de l'issue du parcours législatif de la loi de finances et des éventuelles décisions prises par le Gouvernement.

UN BUDGET EN LEGERE HAUSSE AU SERVICE DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La situation financière saine de la Communauté urbaine lui permet d'équilibrer son budget en dépit des mesures impactantes du PLF 2026 mais au prix d'une épargne brute en forte baisse et d'emprunts supplémentaires. Ceux-ci sont en effet nécessaires à la poursuite des objectifs de développement et d'aménagement du territoire, de services aux habitants (la fourniture d'eau potable, le service d'assainissement, la collecte et le traitement des déchets, le réseau de transports, la voirie et l'éclairage public, etc.). La Communauté urbaine :

- choisit de ne pas créer d'imposition nouvelle (taxe foncière, taxe GEMAPI) ;
- n'augmente pas les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement, qui sont une nouvelle fois reconduits à l'identique et ce depuis 2018 en dépit d'une forte inflation.

Le budget 2026 s'établit ainsi à 767,43 M€ (+ 0,61 %), dont 428,45 M€ pour le fonctionnement (-0,73 %) et 338,98 M€ d'investissement (+ 2,36 %), avec un programme d'équipement qui s'élève à 290,95 M€, répartis comme suit :



Les principales dépenses en investissement pour 2026 concernent notamment :

- la **nouvelle ligne du tramway** pour 133,50 M€ ;
- les budgets du **cycle de l'eau** pour 62 M€, dont 8 M€ pour la **gestion des rivières et de l'eau pluviale** ;
- les **travaux de voirie et d'éclairage public** et l'aménagement du Plan vélo pour 30 M€ (dont 11 M€ pour l'éclairage public et les investissements du plan sobriété) ;
- la **collecte et le tri des déchets** pour 9,79 M€;
- les **aides à la pierre** pour près de 7 M€ (rénovation du parc privé et massification de la rénovation énergétique, réhabilitation du parc social et Plan de Prévention des Risques Technologiques Habitat) ;
- l'entretien et le renouvellement **des équipements communautaires** pour 6 M€ ;
- la **culture et le sport** pour 6 M€ ;
- l'activité liée à la **croisière** pour 5,5 M€ ;
- l'**aide à l'investissement des 54 communes** de la Communauté urbaine pour 4,8 M€ ;
- les aménagements du **Plan campus** pour 2,4 M€.

UNE COMMUNAUTE URBAINE FACTEUR DE SOLIDARITE ENTRE LES COMMUNES

La dotation de solidarité communautaire (DSC) est une aide de fonctionnement versée par la Communauté urbaine aux 54 communes. Elle s'élève à 20,6 M€. **Cela représente une aide de 77 € par habitant.** Au niveau national, la DSC par habitant est bien moins élevée puisqu'elle représente en moyenne 32 € sur la même strate de collectivité.

Une note détaillant le budget 2026 sera mise en ligne sur le site lehavreseinemetropole.fr dans les semaines suivant l'adoption du Budget.

CONTACT PRESSE

Sébastien Vau-Rihal

sebastien.vau-rihal@lehavre.fr

tél. 02 35 19 43 41 – 06 79 03 65 05